



# Notre-Dame d'Aquitaine



## Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles-de-Gaulle — 33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : [fsspx33@gmail.com](mailto:fsspx33@gmail.com)

Editorial

NOVEMBRE 2018 - n°58

Bien chers fidèles,

Il est toujours bon de revenir aux fondamentaux de l'Évangile. Il peut nous sembler parfois que nos progrès ne sont ni aussi rapides ni aussi durables que nous l'espérons. Ne sommes-nous pas trop souvent comme le jeune homme riche de l'Évangile ? Celui-ci, plein de bonne volonté, demande à Notre-Seigneur (Mat. XIX, 16 et svv) : « Maître que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ? » Et Jésus répond en lui énonçant les principaux commandements. « Tout cela, je l'ai observé dès ma jeunesse. Que me manque-t-il encore ? » Jésus (rapporte alors St Luc) le regarda et l'aima. « Si tu veux être parfait, va, vend tes biens et donne-les aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Alors, viens et suis-moi ». Et le jeune homme se retira avec tristesse, car il possédait une grande fortune...

Notre-Seigneur nous regarde tous et nous aime tous comme il aime ce jeune homme. Quelle âme chrétienne généreuse, s'efforçant de vivre la loi de l'Évangile, n'a jamais ressenti ce regard du Christ posé sur elle ? « Si tu veux être parfait... ». Voilà à quoi nous invite l'Évangile : pas de médiocrité, de sainteté au rabais, de demi-mesure. C'est tout nous même que Jésus attend !

« Si tu veux être parfait... ». Certes, cet appel est sans doute plus spécialement destiné aux

âmes religieuses et sacerdotales. Mais il ne leur est certainement pas réservé. Notre-Seigneur nous dit : « Nul ne peut servir deux maîtres ». Il oppose alors Dieu à Mammon qui est la personnification de la richesse. Et Saint Paul s'en fait l'écho en rappelant que « l'amour de l'argent est la racine de tous les maux ». Il rappelle aussi l'exemple du Christ « qui s'est fait pauvre pour nous, lui qui était riche, pour nous enrichir de sa pauvreté. »

### Si tu veux être parfait....

Suivons donc l'exemple des saints si nombreux qui nous ont ouvert la voie, à commencer par celui des Apôtres eux-mêmes (« laissant tout, ils le suivirent... »). Comment ne pas penser à Saint Martin partageant son manteau avec le pauvre d'Amiens, Saint François d'Assise laissant le sien à son père, Jeanne Delanoue ou Jeanne Jugan, fondatrices de congrégations pour le soin des pauvres... ? Et tous ces religieux et religieuses qui, depuis des siècles et jusqu'à maintenant - telles nos chères Sœurs du Prieuré ou les Mères dominicaines - qui ont fait le vœu de pauvreté, renonçant à toute possession personnelle pour posséder le Royaume des Cieux, sont autant d'encouragements : « Faites vous des trésors dans le Ciel ».

La liturgie nous enseigne cela, en nous faisant demander souvent dans les oraisons de mépriser les choses de la terre et d'aimer celles des Cieux. Là encore, la liturgie de Paul VI a supprimé ce genre de demandes, ôtant ainsi l'esprit de détachement des biens de la terre, et se mettant à l'unisson du monde. Malheureusement, ce monde, société de consommation à tout va, nous encourage plus que jamais à posséder, à désirer richesses et argent. Il nous faut, chers fidèles, nous tenir sur nos gardes, car l'adversaire sait bien que l'illusion de la richesse étouffe dans nos âmes la Parole de Dieu déposée par le Divin semeur.

Permettez-moi de souligner que ce manque de détachement est certainement une des raisons de la diminution du nombre de vocations religieuses, et ce même dans nos communautés (j'insiste !).

Que le temps de l'Avent et de Noël soit l'occasion d'un solide examen de conscience dans ce domaine, et de résolutions généreuses. Notre Sauveur est né pauvre dans la crèche pour nous enseigner d'abord par l'exemple. Il y parle à nos cœurs : « Si tu veux être parfait... Nul ne peut servir deux maîtres ! » Que l'humble Servante du Seigneur nous y aide.

Abbé Amaury Graff,  
Prieur

# Entretien avec l'abbé Benoît de Jorna, Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X



**Monsieur l'abbé (1), vous êtes depuis le 15 août dernier à la tête de l'important District de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Pouvez-vous d'abord nous retracer votre itinéraire personnel préalable à vos nouvelles et lourdes responsabilités ?**

Après 22 ans passés à Ecône, j'arrive à Suresnes. Un lieu qui ne m'est heureusement pas inconnu puisque j'ai déjà occupé les fonctions de Supérieur de ce même district de 1994 à 1996 (2). Il s'agit pourtant d'un vrai changement.

**Qu'est-ce que vous reprenez principalement de vos longues années de directeur du séminaire international d'Ecône ?**

La formation sacerdotale reste la fonction principale de la Fraternité et j'ai été très heureux de pouvoir contribuer à l'éclosion de nombreux prêtres que je retrouve en fonction avec grand plaisir. Et puis à Ecône on vit dans le berceau de notre chère société ! Mais c'est loin d'être une forme d'infantilisme : au contraire on vit quasi exclusivement de principes, l'étude et la prière sont les deux activités principales qui accaparent tout le temps. Et c'est bien juste : la

formation doctrinale intègre et la perfection morale des jeunes lévites importe par-dessus tout. Ce fut donc pour moi une véritable joie de conduire sous l'égide de saint Thomas ces jeunes gens et de les voir quitter Ecône forts de cette formation. Quelle situation paradoxale ! Je me suis réjoui chaque année le 29 juin, jour des ordinations, du départ de ceux avec qui on a vécu en amitié pendant cinq années ! Mais ma joie aujourd'hui est de les retrouver à l'œuvre et quelle œuvre, considérable.

**Au total, combien avez-vous de prêtres et de maisons dans le District ?**

Une cinquantaine de prieurés ou écoles, pas loin de 200 prêtres et aussi une trentaine de frères, particulièrement appréciés dans nos écoles.

**Votre prédécesseur, M. l'abbé Christian Bouchacourt - aujourd'hui second assistant général - a mis l'accent sur les écoles et a ouvert de nouveaux prieurés. Quelles seront vos priorités ?**

La responsabilité est grande : il faut conduire tous et chacun vers la béatitude éternelle et la voie est rude : c'est un combat de chaque jour dit l'Écriture. Il est peu probable que je puisse travailler en extension car les prêtres manquent et c'est un souci majeur. Le zèle pour le Christ Roi doit demeurer la préoccupation constante de tous et chacun : que le Christ règne sur chacun, mais aussi sur les familles pour qu'il règne sur les socié-

tés. Et la situation actuelle ne va guère dans ce sens. Il est étonnant que ce zèle pour le Christ Roi n'enflamme pas davantage la jeunesse aujourd'hui. Et pourtant quel combat exaltant surtout à l'époque que nous vivons de déchristianisation organisée et de « déconstruction » systématique.

**Vous venez d'évoquer les vocations en parlant du zèle qui devrait enflammer les jeunes aujourd'hui. Quel état des lieux peut-on faire concernant ce domaine essentiel, vital pour l'apostolat et la transmission de la Foi ?**

L'appel des vocations est une préoccupation très importante d'autant plus que c'est un des buts de la Fraternité. On s'étonne que si peu de jeunes gens aient le zèle du salut des âmes et la flamme missionnaire qui animait notre fondateur. Monseigneur Lefebvre avait cette charité ardente qui lui donnait la force d'affronter tous les périls mais toujours dans la mansuétude. N'est-on pas trop installé dans son confort ?

**Depuis les sacres de 1988 les Instituts relevant de la Commission Ecclesia Dei ont prospéré sur une injuste condamnation de la FSSPX. Quel est votre point de vue sur ces anciens « alliés » que d'aucuns appellent les « ralliés » ?**

Pour ceux qui ont « rallié » est-ce que les « motu proprio » successifs et les communautés Ecclesia Dei ramollissent tellement les

intelligences et les volontés qu'ils ne voient plus guère que la Fraternité, providentiellement, est toujours la seule à maintenir l'intégrité doctrinale ? Celle-ci en effet ne se réduit pas à une messe saint Pie V le dimanche. Encore une fois il s'agit du règne du Christ Roi sur tout et tous.

**Les rapports avec les Ordinaires locaux, à quelques exceptions près, sont inexistant, voire parfois « tendus ». Quelle sera la politique du nouveau Supérieur du District de France dans ce domaine ?**

La déconfiture de l'Eglise en France n'a pas besoin d'être démontrée et les évêques ne peuvent plus la cacher. C'est pourquoi les rapports que nous pouvons avoir avec l'un ou l'autre n'ont plus guère le caractère d'hostilité farouche d'antan. Quoique la fausse doctrine du concile aveugle encore et tou-

jours, il n'en reste pas moins que la possibilité « d'occuper le terrain » est moins difficile : ici ou là, des églises, devraient pouvoir nous être concédées pour notre usage exclusif.

**Que pensez-vous du développement d'internet ?**

Si les moyens électroniques restent des moyens et ne ramollissent pas les cœurs, alors je ne doute pas que la conquête du Christ Roi soit encore le combat de tous comme il le fut de Saint Martin, de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc.

**Que demandez-vous, en priorité, aux fidèles de votre District et aux milliers de lecteurs quotidiens de La Porte Latine ?**

Je leur demande une fidélité à toute épreuve mais aussi qu'ils ne se contentent pas des apparences liturgiques qu'on peut leur concéder ici ou là...

**Merci, Monsieur le Supérieur, d'avoir accordé cet entretien au site officiel du District de France**

Source : La Porte Latine du 28 septembre 2018

(1) Monsieur l'abbé Benoît de Jorna est né le 1<sup>er</sup> septembre 1951. Agé de 66 ans, il fut supérieur du District de France de 1994 à 1996, avant de devenir directeur du Séminaire Saint-Pie X d'Ecône. Il avait été auparavant en poste à Paris, ainsi qu'au Séminaire Saint-Curé d'Ars de Flavigny. Il a été nommé Supérieur du District de France le 16 juillet 2018 par décision de M. l'abbé Davide PAGLIARANI, nouveau Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, élu le 11 juillet 2018 lors du Chapitre Général de la FSSPX.

(2) Lire l'éditorial de M. l'abbé de Jorna écrit pour les vingt-cinq ans de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X : "Merci, Monseigneur, âme de la résistance aux innovations destructrices !" in *Fideliter* de septembre-octobre 1995.

**Samedi 8 décembre 2018**  
**Fête de l'Immaculée Conception**  
**Chapelle**  
**Notre-Dame du Bon Conseil**

**A 18h30**  
**Messe solennelle chantée par les enfants de l'école Saint-Georges**

**Grande procession aux flambeaux dans les rues de Bordeaux**

*Engagements dans la Milice de l'Immaculée*  
*Et consécration du Prieuré au Cœur Immaculé de Marie*

*Avec la participation du Groupe Henri de La Rochejaquelein*

*Venez nombreux et en famille*      *Invitez vos amis pour honorer notre Mère du ciel*

**Chapelle Notre-Dame du Bon Conseil**  
 62, rue de Lisleferme - 33000 Bordeaux  
 Contact : 05 56 57 93 93 - fsspx33@gmail.com

**MILITIA IMMACULATAE**



**Veillez noter que des engagements dans la Milice de l'Immaculée peuvent se faire tout au long de l'année. Une cérémonie sera proposée le samedi 8 décembre 2018. Vous pouvez solliciter des informations auprès de**

**DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018**  
**QUÊTE**  
**POUR LES MISSIONS**

La Quête pour les Missions 2018, à destination du district d'Amérique du Sud a permis de récolter **3725,93€**. Monsieur l'abbé Trejo, supérieur du district, adresse ses remerciements chaleureux aux fidèles pour leurs prières et leur soutien généreux à cette occasion.

# Pourquoi les chiens aboient-ils?

Cette question que se posent tous ceux qui entendent ces compagnons fidèles de l'être humain pousser leurs cris peut avoir plusieurs sens, et donc plusieurs réponses. On pourrait dire que c'est parce que c'est la nature du chien de mettre en garde, même s'il arrive que des oies remplissent cette fonction à merveille. On pourrait dire plus concrètement que c'est parce qu'ils perçoivent dans leur proche environnement un danger potentiel ou réel. Aujourd'hui encore il est un animal craint par tous ceux qui cherchent à s'introduire subrepticement dans un lieu.

Dans l'imaginaire collectif le chien associé à la fidélité, mais parfois aussi à la malédiction ou à la vilenie. La Sainte Ecriture n'est elle-même pas immune de cette ambivalence de la représentation du chien, auquel il est fait référence tout au long de ces pages. Il peut être la promesse d'une destruction<sup>1</sup>, la honte d'une mauvaise vie<sup>2</sup> mais aussi le symbole du pasteur<sup>3</sup>.

Concentrons-nous sur le cas du pasteur d'âmes. Il a entre autres fonctions de garder son troupeau des séductions maléfiques. Il doit donc avertir contre l'approche ou la présence de l'ennemi, dès qu'il la sent. Mais il arrive que le chien n'aboie pas, comme dans l'extrait d'Isaïe auquel nous venons de faire référence. C'est d'ailleurs cette image qui avait servi en son temps à un évêque des Missions Etrangères de Paris pour écrire un livre où il dénonçait les méthodes communistes au Viet-

nam. Alors qu'il était évêque en titre de la ville de Kontum dans les hauts plateaux du centre, il fut expulsé du pays après la chute de la République du Sud. Trouvant délétaire la compromission d'une partie de ses confrères avec les pays rouges, il écrivit ce livre en le titrant avec une référence au prophète<sup>4</sup>.

On peut dès lors discerner deux défauts au chien de garde, celui d'aboier trop et celui de ne plus aboyer. Il faut ainsi que le pasteur se méfie de mettre trop souvent ses fidèles en demeure sur tous les sujets et à n'importe quel propos, il faut aussi qu'il se garde d'avoir peur de dénoncer les choses qui ne vont pas.

Le malheur des temps fait que vos prêtres sont aujourd'hui pressés d'accourir de tout côté et d'aboier, tel le prophète Jérémie qui a passé sa vie à dénoncer les iniquités de son peuple. Mais quoiqu'il en soit de cette difficulté, ils ne peuvent déroger à leur charge car ils ont été établis pour prêcher à temps et à contre-temps. Leur rôle de sentinelle, ils ne peuvent le fuir :

« Que si la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne pas de la trompette, et qu'ainsi le peuple ne soit pas averti, et que l'épée survienne et surprenne l'un d'entre eux, cet homme sera surpris dans son iniquité, mais je demanderai compte de son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle pour la maison d'Israël quand tu entendras de ma bouche une parole, tu les avertiras de ma part. Quand j'aurai dit au méchant: "Méchant, tu mourras

certainement!" Si tu ne parles pas pour avertir le méchant de quitter sa voie, celui-ci, étant méchant, mourra dans son iniquité; mais je te demanderai compte de son sang. Mais si tu avertis le méchant afin qu'il se détourne de sa voie, et qu'il ne se détourne pas de sa voie, il mourra dans son iniquité; mais toi, tu auras sauvé ton âme. » (Ezéchiel 33, 6)

Il existe certes le risque de trop en faire. Peut-être certains sont lassés de ces aboiements. Les chiens eux aussi aimeraient que leur voix se pose, mais le mal continue d'exister, à un tel point qu'on ne le voit plus. Certains entendent les chiens et ils espèrent qu'ils se taisent enfin. Voient-ils que le mal continue de progresser? Voient-ils qu'ils s'y habituent et parfois même qu'ils s'en accommodent?

Imaginons qu'un homme pieux de 1918, qui ait fait dans les tranchées les quatre années de guerre avec tout ce que cela comporte de peine et de souvenirs horribles, fasse un voyage dans le temps et vienne à découvrir ce qu'est devenu l'Église cent ans après; il n'est pas à douter que le spectacle lui soit infiniment plus dur que ce qu'il aura connu sur le front. Car la guerre est horrible de toute façon. Mais si l'Église elle-même est défigurée, et elle l'est assurément depuis cinquante ans, où poser alors les yeux pour trouver une consolation en ce monde?

Il ne faut pas minimiser la gravité de la situation. La Rome conciliaire continue ses errements et on ne peut fermer les

(Suite page 5)

yeux sur ce fait. On ne peut faire comme si rien ne se passait et admettre les actes de l'autorité conciliaire comme les catholiques de 1918 accueillait les actes de Benoît XV. Nous sommes les premiers à nous lamenter de ce fait, et notre âme de prêtre vit cette situation comme une amputation, amputation subie mais inévitable.

Notre rôle est bien de dire encore que ce qui se passe aujourd'hui est plus grave que les empilements de cadavres et les destructions sans nombre des

guerres contemporaines. Car dans la Guerre religieuse, les morts ne sentent pas, les destructions ne se voient pas à l'œil nu. Le seul moyen de découvrir ce qui se passe, c'est d'écouter les chiens qui aboient, qui déchirent par leur cri rauque le silence de mort pesant sur ce carnage spirituel. Écoutez vous qui passez ! Écoutez et ne détournes pas l'oreille. L'heure est trop grave pour nos âmes...

*Abbé Renaud  
de Sainte-Marie*

<sup>1</sup> *Et j' enverrais sur eux quatre familles de fléaux : l'épée pour tuer, les chiens pour déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour dévorer et pour détruire.* (Jérémie 15, 3)

<sup>2</sup> Il leur est arrivé ce que dit un proverbe avec beaucoup de vérité : " *Le chien est retourné à son propre vomissement* " (2 Pierre, 2, 22)

<sup>3</sup> *Les gardiens d'Israël sont tous aveugles, ils ne savent rien ; ce sont tous des chiens muets, qui ne peuvent pas aboyer.* (Isaïe, 56, 10)

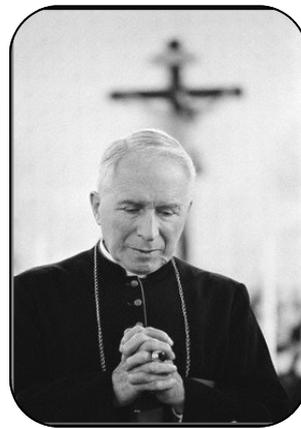
<sup>4</sup> Mgr Paul Seitz, *Le temps des chiens muets*, éd. Flammarion.

## LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X, UNE OEUVRE D'ÉGLISE AU SERVICE DE LA VÉRITÉ

« *Il ne faut pas s'étonner que nous n'arrivions pas à nous entendre avec Rome. Ce ne sera pas possible tant que Rome ne reviendra pas à la foi dans le Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, tant qu'elle donnera l'impression que toutes les religions sont bonnes. Nous nous heurtons sur un point de la foi catholique, comme se sont heurtés le cardinal Bêa et le cardinal Ottaviani, et comme se sont heurtés tous les Papes avec le libéralisme.* » (Mgr Lefebvre, Conférence à Sierre (Suisse) le 27 novembre 1988, citée dans *L'Église infiltrée par le modernisme*, Fidelity, 1993, p. 70-71).

1. « *Le problème demeurera aussi longtemps que la Fraternité Saint Pie X n'adhérera pas à la déclaration doctrinale approuvée par le pape François et présentée par la Congrégation de la doctrine de la foi* »<sup>1</sup>. Citant ces paroles de Mgr Pozzo<sup>2</sup>, nous faisons remarquer que « le problème est donc bel et bien, d'a-

bord et avant tout, doctrinal » et que « c'est de sa solution que doit dépendre, aux yeux même de Rome, la reconnaissance canonique ».



Mgr Pozzo avait clairement exprimé le même point de vue. « *La réconciliation* », disait-il, « *se fera lorsque Mgr Fellay adhérera formellement à la déclaration doctrinale que lui a présentée le Saint-Siège. C'est aussi la condition nécessaire pour procéder à la régularisation institutionnelle, avec la création d'une prélatrice personnelle* »<sup>3</sup>. Ces déclarations, somme toute autorisées, sont

l'occasion de manifester en quoi consiste fondamentalement le problème qui met aux prises le Saint-Siège avec les évêques et les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. L'explication est simple : il s'agit là de la divergence de la Rome actuelle d'avec la Rome de toujours, et cette divergence concerne la manière de comprendre et de proposer la doctrine révélée par Dieu. C'est pourquoi, ce problème ne saurait en aucune façon s'expliquer en raison de l'attitude adoptée jusqu'ici par Mgr Lefebvre et la Fraternité Saint Pie X à l'égard de la Rome actuelle. Disons-le clairement, au risque de provoquer l'étonnement ou l'incompréhension de plus d'un dans la sainte Église de Dieu : ce qui pose problème, ce n'est pas la Fraternité Saint Pie X, c'est la Rome actuelle, la Rome « *de tendance néoprotestante et néomoderniste* », comme aimait à dire Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre,

*(Suite page 6)*

dans un langage rien moins qu'ambigu. C'est la Rome actuelle qui pose aujourd'hui problème, du fait même qu'à Rome les membres actuels de la hiérarchie, le Pape et les évêques, ont adopté cette tendance nouvelle, protestantisante et modernisante, rompant par le fait même avec la Rome éternelle. Et ce à l'occasion du concile Vatican II.

3. Aux yeux de beaucoup, mais qui, pour être nombreux, ne comptent pas parmi les plus clairvoyants, le problème en question serait de prime abord que la Fraternité Saint Pie X ne jouirait pas d'une situation régulière dans l'Église. Pour reprendre les termes mêmes employés par Mgr Pozzo, le problème serait que les prêtres et les évêques de la Fraternité Saint Pie X exerceraient leur ministère « d'une manière illicite et illégitime ». Partant, ce serait la Fraternité et ses membres qui poseraient problème, la Fraternité d'abord et non point la Rome actuelle. Mais en réalité, et de l'aveu même du secrétaire de la Commission Pontificale Ecclesia Dei, cette illégitimité supposée n'est qu'une **conséquence**, et le problème fondamental consiste dans la divergence doctrinale qui oppose la Fraternité aux représentants actuels de la hiérarchie, précisément du fait que ceux-ci se réclament du concile Vatican II. Cette divergence est donc la cause, dont l'illégitimité supposée n'est qu'un des effets possibles. Et au niveau de cette divergence, c'est la Rome actuelle qui pose effectivement problème. La situation de la Fraternité n'en est que l'effet conséquent. Si la Fraternité peut éventuellement et apparemment poser problème, canoniquement ou ecclésiale-

ment parlant, c'est d'abord parce que la Rome actuelle pose problème, doctrinalement parlant. Car l'effet procède de sa cause. L'Église étant une société d'ordre surnaturel, l'unité de foi y est nécessairement au principe et au fondement de l'unité de gouvernement<sup>4</sup> et c'est pourquoi toute divergence au niveau de celle-là entraîne une divergence au niveau de celle-ci. L'irrégularité canonique supposée est ici l'effet découlant de la divergence doctrinale



4. Comme tout effet, celui-ci doit être jugé en fonction de sa cause. Il y a là un principe absolument nécessaire, qui ne souffre aucune exception, dans aucun domaine, car il s'agit d'un principe d'ordre métaphysique. Si l'on veut comprendre pourquoi, aux yeux de la Rome actuelle, la Fraternité Saint Pie X reste dans une situation dite « illégitime », il faut commencer par comprendre pourquoi cette Rome actuelle est elle-même en rupture avec la Rome de toujours. Cette rupture est d'ordre doctrinal. Et le problème fondamental, dont l'illégitimité supposée de la Fraternité n'est qu'une conséquence, sur le plan canonique ou ecclésial, est l'acceptation par la Rome actuelle, sur le plan doctrinal, des réformes entreprises par le concile Vatican II. Le problème n'est pas que la Fraternité refuse le Concile, car, pour demeurer catholique et dans l'Église, on ne peut que refuser un tel concile.

Le problème est que la Rome actuelle l'accepte, au mépris de toute sa Tradition bimillénaire. S'il fallait recourir (avec toutes les précautions requises) au langage parlant et imagé de la métaphore, nous dirions que la Fraternité est en bonne santé, tandis que c'est la Rome actuelle qui est malade. Et lorsque le malade est dans le déni à l'égard de sa propre maladie, il est à peu près inévitable qu'il accuse d'être malade celui qui est en bonne santé. Mais passons.

5. Le problème n'est donc pas, du côté de la Fraternité Saint Pie X, ce que l'on appellerait aujourd'hui un problème « d'ecclésialité ». La Fraternité est et demeure une œuvre d'Église, une société faisant pleinement partie de l'Église, de manière si pleine et si complète qu'elle représente même dans l'Église l'une de ses parties les plus saines. En effet, la Fraternité se définit par son but et ce but est (Statuts, II, n° 1) « *le sacerdoce* » et donc (Statuts, III, n° 1) les œuvres de formation sacerdotale, qui « *éviteront avec soin les erreurs modernes, en particulier le libéralisme avec tous ses succédanés* ». L'attitude de la Fraternité à l'égard de la Rome actuelle découle **immédiatement** de ce principe : protéger le sacerdoce catholique contre les erreurs modernes et avec lui la foi de l'Église, que le sacerdoce a pour mission de prêcher, pour sanctifier les âmes. Cette attitude – ou ce rôle – de la Fraternité est absolument vital, puisque, dans la sainte Église, le sacerdoce représente un principe non seulement indispensable mais premier. Le sacerdoce est le principe même de l'Église, car sans lui l'É-

(Suite page 7)

glise cesse d'être ce qu'elle est. La corruption du principe premier est ce qu'il y a de pire, et sa défense est ce qu'il y a de plus nécessaire et de plus urgent. Dans la mesure où la Rome actuelle se trouve infectée de ces erreurs modernes, qui accomplissent la corruption même du sacerdoce et de l'Église, il incombe à la Fraternité d'agir vis-à-vis de cette Rome actuelle de façon à neutraliser ces erreurs. Tout le combat de la foi mené jusqu'ici par la Fraternité devrait trouver là son explication profonde. Et toute l'attitude de la Rome actuelle (depuis le Concile) qui considère comme illégitime cette action de la Fraternité n'est que le revers, du côté des hommes d'Église qui possèdent actuellement le pouvoir à Rome, de ce combat mené par la Fraternité. Si la lumière dissipe les ténèbres, les ténèbres essaient d'étouffer la lumière, mais sans jamais y parvenir. **Cette défense du sacerdoce catholique, qui est le principe premier et le bien commun de toute l'Église, représente un but proprement ecclésial, qui fait de la Fraternité une œuvre d'Église.** L'ecclésiàlité de la Fraternité vient de là : elle découle de ce qui est la *finis operis*, l'objet propre et spécifique de la société fondée par Mgr Lefebvre, dûment reconnue comme telle par Mgr Charrière en 1970. Par la suite, cette ecclésiàlité n'a pas été entamée en quoi que ce soit par les autorités conciliaires, car elle ne pouvait pas l'être. C'est plutôt l'ecclésiàlité des membres de la hiérarchie qui est devenue problématique et qui l'est toujours plus, à la suite de Vatican II et du modernisme destructeurs des autorités en place.

6. La Fraternité ne doit

donc pas s'assigner comme but **absolument premier**, c'est-à-dire comme **principe d'action** la recherche d'une légitimité canonique, qui serait censée remédier à un manque d'ecclésiàlité<sup>5</sup>. La question de l'ecclésiàlité de la Fraternité ne se pose pas **en réalité**. Elle se pose seulement **dans l'esprit de certains**, autres que les membres et les fidèles de la Fraternité dans l'Église, qui croient de bonne foi que la Fraternité est « contre le Pape » ou « schismatique » ou « pas en pleine communion » ou « pas en situation légitime ». Pour exprimer ces choses dans le langage technique de la logique scolastique, nous dirions que la question se pose donc non pas par soi mais par accident. Certains se trompent en estimant qu'elle se pose en réalité et par soi ; d'autres se trompent de manière diamétralement opposée en estimant qu'elle ne se pose pas du tout, pas même dans l'esprit de certains et par accident. La solution est de dire que la question se pose non pas en réalité ni par soi mais tout de même dans l'esprit de certains et par accident. Cela entraîne pour conséquence que la Fraternité n'a pas à entretenir un complexe de culpabilité ni à souffrir ou à s'excuser de n'être pas dans l'Église (et d'ailleurs, « qui s'excuse s'accuse ») mais qu'elle doit affirmer et faire valoir son bon droit et en même temps dénoncer les mauvais droits des modernistes ; et aussi qu'elle doit le faire de manière pastorale et prudente, en tenant compte de la faiblesse des ignorants, selon le précepte de l'Apôtre (Rm, XV, 1 : *Debemus autem nos firmiores imbellicitates infirmorum sustinere et non nobis placere*).

7. La Fraternité est parfait-



8 décembre 1987  
S.E. le cardinal Gagnon assiste dans le sanctuaire  
et en habit de choeur à la messe de  
Mgr Lefebvre

tement légitime et régulière, car elle est dans l'Église et elle est de l'Église, et cela est absolument certain et hors de doute. Venant de la part de la Rome actuelle, une légitimation canonique n'ajoutera rien, de ce point de vue, à la bonté intrinsèque de la Fraternité. Elle pourrait lui ajouter seulement une certaine bonté extrinsèque, dans la mesure où elle ferait cesser, dans l'esprit de beaucoup, une opinion fautive et injuste, entretenue au préjudice de la Fraternité. Ceci doit garder toute son importance, mais ceci est une autre question, question secondaire aux yeux du fondateur de la Fraternité Saint Pie X. « Ce qui nous intéresse **d'abord** », disait-il, « c'est de maintenir la foi catholique. C'est cela notre combat. Alors la question canonique, purement extérieure, publique dans l'Église, est **secondaire**. Ce qui est important, c'est de rester dans l'Église... dans l'Église, c'est-à-dire dans la foi catholique de toujours et dans le vrai sacerdoce, et dans la véritable messe, et dans les véritables sacrements, dans le catéchisme de toujours, avec la Bible de toujours. C'est cela qui nous intéresse. C'est cela qui est l'Église. D'être reconnus publiquement, cela est secondaire. Alors il ne faut pas rechercher le secondaire en perdant ce qui est primaire, ce qui est le premier

(Suite page 8)

objet de notre combat <sup>6</sup>. » La question, redisons-le, doit garder **toute** son importance et « secondaire » ne veut pas dire « négligeable » ; mais, pour être traitée dans l'ordre, cette question non négligeable doit être située à sa juste place, c'est-à-dire dans la dépendance du but primordial. Et ce qui nous intéresse ici, c'est de manifester quel est ce but absolument premier de la Fraternité : la préservation du sacerdoce catholique, avec pour conséquence nécessaire la neutralisation de toutes les erreurs néfastes qui en provoquent



Ordinations sacerdotales à Écône, le 29 juin 2016. Impositions des mains par 143 prêtres venus du monde entier.

aujourd'hui la corruption généralisée. Corruption généralisée, car corruption du principe premier de l'Église, qui est son sacerdoce hiérarchique. Ces erreurs sont graves en elles-mêmes, comme toutes les erreurs, parce qu'elles sont la négation de la vérité divine ; mais elles sont de surcroît néfastes à un titre sans précédent, parce qu'elles se répandent dans toute l'Église par le moyen de la hiérarchie, acquise à ces erreurs et corrompue par elles. Introduites au moment du concile Vatican II dans la prédication ordinaire des hommes d'Église, ces erreurs ont engendré une nouvelle façon de penser et de vivre, progressivement répandue chez tous les membres de l'Église. L'expression d'« Église conciliaire » désigne cette situa-

tion nouvelle, comme dans un raccourci métaphorique <sup>7</sup>.

8. Nous parlons à présent d'une « Église conciliaire », comme nous avons parlé jusqu'ici d'une « Rome actuelle », et nous pourrions parler tout autant d'une « Rome conciliaire ». Car on ne peut plus, pour l'instant, parler sans distinctions de l'Église et de Rome <sup>8</sup>. L'Église telle que Dieu l'a voulue est une société d'ordre surnaturel, c'est-à-dire l'ensemble ordonné des fidèles baptisés, qui professent la même foi et le même culte sous la direction de la même hiérarchie. La situation particulière et complexe que nous vivons est celle où, à l'intérieur de cet ensemble ordonné, sévit un autre ensemble désordonné, qui met en péril la foi et le culte catholiques, en s'appuyant pour cela sur la mauvaise influence des membres de la hiérarchie. Parler de l'Église et de Rome tout court serait trop peu dire ; parler de deux Églises ou de deux Romes tout court serait trop dire. L'Église est une et Rome est unique, mais il y a présentement à Rome et dans l'Église un cancer généralisé. Nous parlons de l'Église conciliaire et de la Rome actuelle par distinction d'avec l'Église catholique et de la Rome de toujours pour désigner cette situation sans précédent, où les hommes d'Église travaillent de l'intérieur à la destruction de l'Église, en opposition avec les forces vives de celle-ci. Tel est bien le mystère qui apparaît jusqu'à présent comme celui d'une « Église occupée » et par conséquent aussi d'une « opération survie de la Tradition », celle-ci trouvant sa nécessité et sa légitimité en raison de celle-là.

9. Revenons-en alors à la

déclaration initiale de Mgr Pozzo : « *Le problème demeurera aussi longtemps que la Fraternité Saint Pie X n'adhérera pas à la déclaration doctrinale approuvée par le pape François et présentée par la Congrégation de la doctrine de la foi.* » Le secrétaire de la Commission Pontificale Ecclesia Dei nous livre ici la raison profonde pour laquelle le problème n'en finit pas : il demeure précisément aussi longtemps que la Rome actuelle veut imposer à la Fraternité l'adhésion au concile Vatican II, et c'est donc cette Rome actuelle qui est la cause du problème. Car initialement, ce problème n'est pas le refus mais plutôt l'exigence de l'adhésion : exigence d'une adhésion aux erreurs contraires à des vérités révélées par Dieu et déjà condamnées par la Rome de toujours.

**Abbé Jean-Michel Gleize,**  
article du site « *Fsspx.news* ».

1. « Il problemi rimangono fintanto che la Fraternalità San Pio X non aderirà a la dichiarazione dottrinale approvata dal papa Francesco et presentata dalla Congregazione per la dottrina de la fede. »

2. Cf. l'article « Ni schismatiques ni excommuniés », dans le numéro de juillet-août 2018 du *Courrier de Rome*.

3. Cf. l'article « Pour une entente doctrinale », dans le numéro de mai 2017 du *Courrier de Rome*.

4. Cf. l'article « Unité ou légalité ? », dans le numéro de mai 2017 du *Courrier de Rome*.

5. Cf. l'article « Pour une entente doctrinale », dans le numéro de mai 2017 du *Courrier de Rome*.

6. MGR LEFEBVRE, Conférence spirituelle à Écône, le 21 décembre 1984 (Cospec 112). Cf. l'article « 40 ans plus tôt » dans le numéro de décembre 2014 du *Courrier de Rome*.

7. Cf. les articles « Peut-on parler d'une Église conciliaire ? », dans le numéro de février 2013 et « Unité et unicité de l'Église » dans le numéro de septembre 2013 du *Courrier de Rome*.

8. Cf. l'article « Une Eglise officielle ? », dans le numéro de mai 2017 du *Courrier de Rome*.

# La vie du Prieuré en images

Communion à un malade



Repas paroissial à Saint-Macaire



L'abbé Coulomb en action



Pèlerins de tous âges sur la Passe aux Bœufs



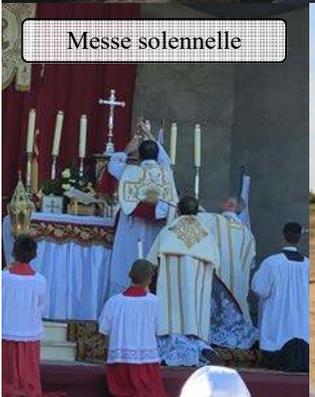
Départ au soleil levant



En bord de mer, sur les pas des prêtres martyrs...



Messe solennelle



Bannières au vent et méditation à la Croix des galets



La jeunesse sur les traces des anciens...



Les petites sœurs du Rafflay



Abbé songeur : Un jour peut-être...



Ecce Agnus Dei...



Le Groupe Henri de la Rochejaquelein en pèlerinage à Lourdes



# Qu'au détour du Prieuré

Chers amis lecteurs,

Poursuivons notre chronique, après le 15 août ; et, comme cela va de soi, après de bonnes vacances, il y a les rentrées et les activités à préparer.

Pour la **fête du G.H.R.** qui se fit le samedi 1<sup>er</sup>, des petites louvettes aux grands routiers, tous se retrouvèrent comme souvent à Tabanac, au Château Bessan gentiment mis à disposition par son propriétaire.

Mais pour bien commencer l'année, faisons-nous l'écho du **repas paroissial de Saint-Macaire** qui a eu lieu le **dimanche 2 septembre**. Après la messe de 10h00, et par un temps idéal, nos « Macariens » se sont rassemblés chez une de nos fidèles. Les parents et enfants partagèrent ce moment familial et convivial non sans ignorer la date de leur rentrée des classes qui approche à grande vitesse.

La **rentrée** de nos enfants de **l'École Saint-Georges** eu lieu le jeudi 6 septembre. Pour la célébration de la messe, l'autel fut installé dans le parc du Prieuré afin de permettre aux élèves et à leurs parents de participer à cet office. Ensuite, vint le moment où les 63 élèves, à l'appel de leur nom, se rendirent dans leur salle de classe.

Pour leur rentrée, nos **étudiants** se sont réunis à près d'une trentaine autour d'un barbecue le jeudi 13 au Prieuré, en compagnie des abbés. Cela permis d'accueillir les nouveaux venus et de lancer l'année dans une ambiance cordiale, en attendant la conférence bimensuelle.

Pendant ce temps, Monsieur l'abbé Mérel s'était envolé pour l'Afrique du Sud, où il devait prêcher la retraite annuelle des prêtres, religieux et religieuses du district. Son anglais un peu rouillé fut néanmoins compréhensible (semble-t-il !), et il eut même le

temps de faire une petite excursion dans un de ces parcs nationaux célèbres dans le monde entier pour leur faune si riche. Grâce, à Dieu, il nous est rentré sain et sauf...

Les paroissiens de la chapelle NDBC se sont retrouvés au **Prieuré** pour la **journée paroissiale du dimanche 16**. Tout concordait pour une excellente journée, le beau temps, l'atmosphère et bien sûr, les enfants qui profitaient de la cours de récréation. Malgré les précédentes fins de semaine chargées en raison des rentrées successives, les fidèles profitèrent un long moment de ces retrouvailles paroissiales.

Le **cercle des mamans** fit sa rentrée le mardi 18, avec une première conférence par M. l'abbé Coulomb sur le « *discernement des esprits pour soi et pour conseiller ses enfants* ». Bienvenue aux autres mamans pour les conférences à venir (à raison d'une conférence par mois !)

Le mercredi 19 au Prieuré de Bruges et à Vérac ce fut le **jour de rentrée pour les catéchismes**.

Le vendredi 21, les **chefs de famille** se sont réunis à l'école Saint-Georges, pour une première conférence donnée par M. l'abbé Graff « *le travail chrétien : devoir, rédemption et apostolat* ». Appel aux messieurs de la paroisse qui sont aussi conviés à ces réunions !

Les vendredi 28 et samedi 29 septembre, nos abbés se sont retrouvés à Etcharry pour la réunion **de doyenné**, présidée par M. l'abbé Loïc Duverger, assistant du District de France. Il était arrivé la veille, avec plusieurs autres abbés dont notre Prieur, pour assister aux **vœux définitifs du Frère Erwan-Marie Boissonnet**, chez les Frères de la Fraternité Saint-Pie X. Beau moment de grâce pour lui et pour toute l'école où il se dévoue depuis tant d'années. Les autres abbés re-

joignirent peu après et passèrent ainsi une journée dans une ambiance fraternelle, heureux de pouvoir échanger les uns avec les autres conseils et expériences, et se conforter dans l'idéal sacerdotal.

Le **dimanche 30 septembre**, en mémoire des prêtres martyrs, nombreux furent les fidèles qui se dirigèrent pour l'île Madame. Ils étaient une centaine au départ de la commune de Brouage, accompagnés par M. l'abbé de Sainte-Marie, et environ 200 à l'arrivée à la halte déjeuner où attendaient déjà bon nombre de fidèles. Après le pique-nique, l'ordre fut donné vers 14h00 pour effectuer le tour de l'île et méditer quelques instants à la Croix des galets sur l'esprit de pauvreté, chasteté et obéissance de ces prêtres fidèles à leur sacerdoce. A 17h30, nos pèlerins assistèrent à la messe qui fut célébrée par M. l'abbé Loïc Duverger. Nous avons estimé à près de 350 le nombre total des pèlerins pour cette année. *Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres !*

Le **7 octobre**, en la Solennité de Notre-Dame du Rosaire, après les Vêpres, le jeune Augustin Meynard, âgé de 10 ans, fit son engagement comme Page dans la Croisade Eucharistique. Belle grâce pour ce jeune homme et bel exemple pour les plus jeunes de la paroisse.

Pour la **fête du Cours Notre-Dame du Rosaire**, ce même dimanche, fut une opportunité pour nos religieuses de passer quelques instants avec les Mères de Saint-Macaire. Merci à Notre-Dame du Saint-Rosaire !

Le jeudi 11 octobre, à NDBC, quelques fidèles se sont relayés de 10h00 à 18h15 pour **l'adoration perpétuelle de la FSSPX**. Cette prière au pied du Très Saint Sacrement est toujours une source de bénédiction pour chacun des fidèles

qui la fait, mais rejaillit aussi pour tous, pour l'Eglise et la France qui en ont tant besoin. Souhaitons que la prochaine adoration nocturne (du 7 au 8 décembre à NDBC) voie de nombreux fidèles se presser dans notre chapelle auprès de Jésus-Eucharistie.

Ce même jour, à 20h30, à l'Ecole Saint-Georges s'est tenue la première « **Conférence du jeudi** », ayant comme thème pour l'année : « **Pour un mariage inoxydable** ». M. l'abbé de Sainte-Marie, lors de cette première conférence « **Projet de mariage** » porta un regard général sur la question. Quelques jeunes couples ont pu y assister. Tous ceux

qui le souhaitent sont bien sûr conviés à ces conférences, ouvertes à tous les fidèles.

Le vendredi 12, au Prieuré, se sont réunis les **membres du Tiers-Ordre autour de M. l'abbé Graff**. Ils reçurent notamment quelques nouvelles de la Fraternité à travers le monde, ainsi qu'un exposé de certaines précisions apportées par la Chapitre Général.

Du 13 au 17 octobre, Monsieur l'abbé Fontaine, en poste à Mendoza (Argentine), exposa l'apostolat mené par la Fraternité Saint-Pie X en Amérique du Sud, avec ses problématiques et ses nécessités propres. Il sollicita aussi l'aide des fidèles

lors de la **quête pour les Missions**, et ceux-ci y répondirent plus que généreusement ! (cf p.3)

Pour le **pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes** (du 27 au 29 octobre), de nombreux fidèles firent le déplacement pour un, deux ou trois jours, et purent ainsi honorer dignement la Vierge Immaculée qui continue à distribuer là tant de grâces. Monsieur l'abbé Mérel y était présent pour accompagner les Dominicaines enseignantes et leurs élèves. Monsieur l'abbé Coulomb s'y rendait également le samedi pour assurer l'aumônerie du Groupe Henri de la Rochejaquelein et sa centaine d'enfants et jeunes présents.



*Le Prieur, les Abbés et les Révérendes Sœurs  
du Prieuré Sainte-Marie vous souhaitent un saint et joyeux Noël,  
ainsi qu'une bonne et sainte année 2019!*

## CONFÉRENCES DU JEUDI

A l'école Saint-Georges (20 h 30)

Thème de l'année : **Pour un mariage inoxydable**

- ♣ Jeudi 20 décembre : **Ils seront une seule chair** par Monsieur l'abbé Graff (la vie des époux)
- ♣ Jeudi 13 février : **La loi de la maison** par Monsieur l'abbé de Sainte Marie (la société domestique, cellule économique et principe de vie politique)
- ♣ Jeudi 28 mars : **Fais pas ci, fais pas ça !** par Monsieur l'abbé Coulomb (les joies de l'éducation)
- ♣ Jeudi 23 mai : **Le Christ et l'Eglise** par Monsieur l'abbé Mérel (Réalité sacramentelle et spiritualité du mariage)

## Carnet Paroissial

### à Bordeaux

*Ont été régénérés par l'eau du baptême :*

- \* le 2 septembre (au Prieuré Ste-Marie) : Giulia FOUCHER
- \* le 25 septembre (à l'hôpital Pellegrin) : Joseph BUCHET

*A été honoré de la sépulture ecclésiastique :*

- \* le 23 octobre : (à NDBC) : M. VERLEY

### à Saint-Macaire

*A été honoré de la sépulture ecclésiastique :*

- \* le 26 septembre : Joseph BUCHET

### à Saint-Martin

*A été régénérée par l'eau du baptême :*

- \* le 21 octobre : Zita ANTKOWIAK

# ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

\*\*\*\*\*

## MOIS DE DECEMBRE

### Dimanche 2 décembre

\* **1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent.** Messes aux horaires habituels (*Vêpres à 17h30 à NDBC tous les dimanches de l'Avent*).

\* 11h00 : A Saint-Macaire, Messe chantée à la chapelle Saint-Vincent.

### Mardi 4 décembre

\* 8h30 : au Prieuré, café des mams avec conférence de Monsieur l'abbé de Sainte-Marie.

### Mercredi 5 décembre

\* 18h30 : Messe des étudiants (avec confessions) suivie d'un topo

### Vendredi 7 décembre

#### 1<sup>er</sup> vendredi du mois

\* 18h30 : à NDBC, messe chantée suivie de l'Adoration Nocturne jusqu'à 7h00 du matin.

\* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.

### Samedi 8 décembre - Fête de l'Immaculée Conception

\* 18h30 : à NDBC, Messe solennelle suivie de la procession aux flambeaux.

\* 18h30 : à Saint-Martin, messe chantée et procession aux flambeaux.

### Lundi 10 décembre

\* 18h30 : à Saintes, messe, suivie de la conférence de l'abbé Bochkoltz sur l'apostolat en Océanie.

### Mardi 11 décembre

\* 20h30 : à l'Ecole Saint-Georges, conférence de M. l'abbé Bochkoltz sur l'apostolat en Océanie.

### Vendredi 14 décembre

\* 10h00 : Réunion du Tiers-Ordre de Saint-Pie X au Prieuré.

\* 20h30 : au Prieuré, cercle des chefs de famille et messieurs, avec conférence de l'abbé Coulomb.

### Samedi 15 décembre

\* 15h30 : Spectacle de Noël de l'Ecole Saint-Georges offert aux parents et bienfaiteurs.

### Mercredi 19 décembre

\* 18h30 : Messe des étudiants (avec confessions), suivie d'un topo et des Complies.

### Jeudi 20 décembre

\* 20h30 : à l'Ecole Saint-Georges. Conférence du Jeudi : «*Ils seront une seule chair*» (la vie des époux) (abbé Graff).

### Mardi 25 décembre - NOËL

#### \* Fête d'obligation

Messe à minuit dans toutes nos chapelles.

Messes en journée aux horaires du dimanche (sauf Vêrac)

### Lundi 31 décembre

\* 18h30 : à NDBC, Messe chantée suivie du chant du Te Deum.

\*\*\*\*\*

## MOIS DE JANVIER 2019

### Mardi 1<sup>er</sup> janvier

\* Octave de la Nativité de Notre-Seigneur – 11h à NDBC, messe précédée du chant du Veni Creator.

### Vendredi 4 janvier

#### 1<sup>er</sup> vendredi du mois

\* 18h30 : à NDBC, messe chantée suivie de l'Adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 22h00.

\* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.

### Samedi 5 janvier

#### 1<sup>er</sup> samedi du mois

\* 18h30 : à NDBC, Messe chantée et 1/4h de méditation.

\* 18h30 : à Saintes, Messe et 1/4h de méditation.

### Dimanche 6 janvier -

#### *Epiphanie de Notre-Seigneur*

\* Les messes du dimanche à Saint-Macaire sont désormais célébrées à 8h30 et 10h30.

\* 10h30 : A Saint-Macaire, Messe chantée à la chapelle Saint-Vincent de la Maison de retraite..

### Mardi 8 janvier

\* 8h30 : au Prieuré, café des ma-

mans avec conférence de Monsieur l'abbé Coulomb.

### Mercredi 9 janvier

\* 18h30 : Messe des étudiants (avec confessions) suivie d'un topo et de la galette des Rois.

### Vendredi 11 janvier

\* 20h30 : au Prieuré, cercle des chefs de famille et messieurs, avec conférence de l'abbé Graff.

### Dimanche 13 janvier

\* Vente de Galettes des rois au profit de l'Ecole Saint-Georges à NDBC et à Vêrac.

\* Galette des Rois à Saintes.

### Mercredi 23 janvier

\* 18h30 : Messe des étudiants (avec confessions) suivie d'un topo et des complies.

### Dimanche 27 janvier

\* Journée familiale à Saint-Macaire.

### Samedi 2 février

\* A Saintes, journée d'adoration perpétuelle de la FSSPX, de 10h à 18h30.

## Dates à retenir

- **Samedi 15 décembre** : Spectacle de l'Ecole Saint-Georges.
- **Mardi 25 décembre** : Nativité de Notre-Seigneur.
- **Dimanche 27 janvier 2019** : Journée familiale à St Macaire.
- **Samedi 30 mars 2019** : Confirmations à Saint-Macaire.
- **Samedi 6 et dimanche 7 avril 2019** : Pèlerinage de Verdelaïs.
- **Dimanche 21 avril** : Pâques
- **Dimanche 19 mai 2019** : Communions solennelles à NDBC.
- **Dimanche 26 mai 2019** : 1<sup>ères</sup> Communions à NDBC.
- **Samedi 8 au lundi 10 juin 2019** : Pèlerinage de la Pentecôte.
- **Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019** : kermesse du Prieuré et de l'Ecole Saint-Georges.

Prix de revient :

1 €